

Compte rendu du Conseil de l'UFR Langues et Communication

Séance du 20 janvier 2026

Conseil réuni en formation plénière

Présents ou représentés

Enseignants : Laurent Gautier, Shannon Wells-Lassagne, Alexander Frame, Mélanie Joseph-Vilain, Jean Szlamowicz, Nathalie Le Bouëdec, Clémentine Hugol-Gential, Benedicte Coste (procuration à Matthieu Boillereau), Candice Lemaire, Michelle Nota, Florian Koch (procuration à Ali Hatapçi après 18h) Lauréano Montéro, Marine Paquereau, Angélique Pestaña (procuration à Candice Lemaire après 18h), Ali Hatapçi, Maxime Breysse (procuration à Lauréano Montéro).

Représentants Biatss : Matthieu Boillereau, Christelle Christophe

Représentants Usagers : Clarisse Deffressigne, Sammy Benbachir, Clara Delain, Yohan Costa, Paulina Baumgartner, Mohamed-Amine El Arabi

Personnalités extérieures : Jérôme Picq

Excusés : Peggy Camus, Christelle Casses (suppléante de Silvère Denis), Aline Humbert, Sladana Zivkovic

Invités : Maxime Monnot, Hélène Mazzariol

Membres du conseil en exercice : 30	Membres présents : 22
Quorum : 15	Membres représentés : 3
	Total : 25

Secrétaire de séance : Laurent Gautier

Christelle Serée-Chaussinand, directrice de l'UFR Langues et Communication, ouvre la séance du Conseil d'UFR à 17h08.

Secrétaire de séance :

1. Informations

a/ Informations de la directrice

Christelle Serée-Chaussinand informe le conseil des avancées concernant la demande de la direction de dédier une salle pour rendre hommage à Madame Agnès Alexandre-Collier. Le choix de la salle a été arrêté sur la salle des thèses à la Maison des Sciences de l'Homme. La décision reste à valider par le président.

Samedi 17 janvier s'est tenue la cérémonie de remise des diplômes de l'UFR à la salle Multiplex. Christelle Serée-Chaussinand tient à remercier particulièrement l'ensemble des étudiantes du master REVI impliquées dans l'organisation ainsi que toutes les personnes ayant contribué. Elle souligne la grande affluence dont a bénéficié la manifestation et renouvelle ses remerciements à l'ensemble des participants ainsi qu'à la marraine de l'évènement qui se trouve être une ancienne étudiante de l'UFR Langues et Communication.

Le troisième point concerne les ambassadeurs de l'UFR dont la doyenne tient à saluer l'implication et qu'elle remercie pour leur travail et leur disponibilité. Elle propose de laisser la parole à Hélène Mazzariol, vice-doyenne de l'UFR, qui s'occupe notamment de la mission des ambassadeurs.

Hélène Mazzariol explique que cette année les ambassadeurs ont été particulièrement actifs que ce soit sur des sites habituels ou bien sur des nouveaux. Ils ont participé à des salons à Auxerre, Brochon, Macon, Sens, Nevers et Dijon. De plus, deux établissements privés sous contrat ont sollicité l'UFR pour des interventions. Le travail des ambassadeurs se déroule sur la période de novembre à mars. Hélène Mazzariol ajoute que des dispositifs de présentation en visio ont été mis en place, elle a pu le tester avec le lycée Saint-Etienne de Sens. Elle remercie particulièrement Francesco Arru pour sa participation à Auxerre, Stéphanie Dauphin-Benoist pour sa participation à Brochon, Mélanie Joseph-Vilain pour sa participation à Beaune, ainsi que Célia Schneebeli et Estelle Garbay-Velazquez pour leur participation à Dijon.

Christelle Serée-Chaussinand revient ensuite sur le forum des masters qui a eu lieu lundi 19 janvier. Dans ce contexte elle tient à remercier l'ensemble des responsables de masters qui ont permis le bon déroulement de cette présentation et plus particulièrement Etera Badau, responsable du M1 MASCI, qui a organisé l'évènement cette année. Pour rappel, l'organisation du forum des masters revient aux responsables selon un roulement mis en place entre les masters.

Le point suivant concerne le nouveau parcours du master REVI, en lien avec la réforme du CAPES, intitulé « Métiers des langues, de la culture et de la médiation ». Grâce au travail des responsables du master et notamment de Mélanie Joseph-Vilain, l'UFR a obtenu le financement par la gouvernance de ce troisième parcours REVI. Le projet suit son cours et devrait être présenté en CFVU le 27 janvier prochain.

Mélanie Joseph-Vilain précise que lors de la présentation en commission de la pédagogie il a été mis en avant le fait que les étudiants de L3 en langues partent régulièrement à l'étranger, ce qui diffère des autres disciplines, et que l'adaptation du parcours en master permet une ouverture sur plus de métiers. Aucune autre composante n'a proposé d'évolution des parcours en master.

Nathalie Le Bouëdec intervient en saluant et en remerciant tout d'abord le travail de Mélanie Joseph-Vilain, et demande si l'ouverture de ce parcours sur la plateforme MonMaster sera effective en vue de la rentrée prochaine de septembre 2026. Mélanie Joseph-Vilain répond que c'est bien le cas.

La directrice de l'UFR porte à la connaissance du conseil un texte de Benedicte Coste, excusée pour cette séance, dans lequel elle remercie l'ensemble des personnes qui ont voté pour son élection en tant que nouvelle membre du conseil. Le nom de sa liste « Pour l'UFR » révèle assez bien comment elle conçoit son mandat : au service de l'UFR qui ne manque ni d'atouts ni d'idées.

Enfin, Christelle Serée-Chaussinand rappelle que la fin de son mandat approche et que se tiendront les élections du nouveau/nouvelle directeur/directrice au cours du prochain conseil d'UFR.

b/ Informations des personnes extérieures

Pas de nouveaux éléments à apporter lors de ce conseil.

2. Approbation Compte Rendu

Malheureusement, la direction présente ses excuses aux membres du conseil, le compte rendu n'a pas pu être vérifié et sera présenté lors du prochain conseil.

3. Questions Financières

a/ Bilan financier de l'année passée

Le responsable administratif prend la parole et explique que l'année écoulée a été spéciale notamment avec la vacance sur le poste de RA ainsi qu'avec la fermeture de l'application Sifac et la transition à Sifac +. Ces éléments n'ont pas permis de réaliser un bilan financier exhaustif de l'année, et ces contraintes ont ralenti les dépenses et les investissements de l'UFR, ce qui laisse un excédent d'environ 15 000 euros en fin d'année, un chiffre bien plus élevé que les années précédentes.

b/ Budget initial 2026 (Doc. 2)

Concernant le budget initial, la dotation pour l'UFR est identique à l'année précédente et la répartition suit les mêmes axes.

Un point important est apporté : la modification du taux horaire qui est passé de 50.68 euros à 60.50 euros. Cela a un impact non négligeable notamment pour les budgétisations des formations fonctionnant avec des ressources propres.

Approuvé à la majorité moins 3 abstentions

4. Convention

Christelle Serée-Chaussinand poursuit la lecture du message de Bénédicte Coste, à l'origine de la présentation de cette convention avec Myongji University à Séoul en Corée : « Notre collaboration est ancienne et j'ai le plaisir de gérer les mobilités sortantes vers cette université depuis 2017. L'UFR envoie en général un ou une étudiante passer un an, plus rarement un semestre et celles et ceux qui partent ont un véritable intérêt pour la langue et la culture coréenne excédant largement la K-pop. Il faut dire qu'ils et elles prennent des

cours du coréen au Centre des langues et partent donc avec une connaissance du coréen et de la culture coréenne demandant à se développer. Cet échange est donc important pour notre UFR qui partage plusieurs places avec l'UFR Lettres et Philosophie et l'IAE. Un équilibre s'est naturellement instauré et il ne demande qu'à perdurer. Merci de votre soutien ».

Mélanie Joseph-Vilain ajoute que certains étudiants partent en Corée en deuxième année de master. Laureano Montero relève une problématique concernant LEA car il n'est pas proposé de Langue Vivante 2 dans cette université.

Une étudiante s'interroge sur l'obligation de suivre un cursus religieux au sein de cette université chrétienne privée. La réponse est qu'il n'y a aucune obligation ni aucun critère religieux pour suivre des cours dans cette université.

Approuvé à la majorité moins 6 abstentions

3. Questions Diverses

Marine Paquereau ouvre le débat autour des surveillances et des fraudes lors des examens. Elle constate une recrudescence de ces cas et soumet la question de l'achat de dispositifs de détection d'ondes comme a pu le faire l'UFR Droit et Sciences Economiques et Politiques. Le responsable administratif informe que le coût d'un boîtier détecteur d'onde est de 1000 euros l'unité et qu'il faudrait en posséder plusieurs pour pouvoir couvrir l'ensemble des examens. Lors des échanges une idée de coopération avec l'UFR DSEP est soulevée, Ils possèdent des moyens financiers plus importants et peut être qu'ils pourraient nous en prêter étant donné que leurs examens sont décalés avec les nôtres.

Matthieu Boillereau prend la parole et indique : « D'après les statuts de l'UFR, la formation restreinte ne réunit que des enseignants et n'aborde que des questions de personne. Depuis le début de ce mandat, nous n'avons plus accès aux ordres du jour du conseil restreint et n'avons pas connaissance des relevés des avis. Je demande donc à bénéficier à nouveau du droit de regard qui nous revient à toutes et tous, avec le rétablissement de l'envoi de l'ordre du jour du conseil restreint en même temps que l'ordre du jour du plénier, ainsi que l'accès au relevé des avis après chaque session. Si besoin, les articles concernés dans les statuts sont les articles 19 et 20. »

A l'issue des débats, Christelle Serée-Chaussinand remercie tous les membres pour leur présence. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h40. Le prochain conseil aura lieu le 24 février.